

L'internationalisation des institutions d'enseignement supérieur francophones

Le Groupe des responsables des relations internationales des institutions francophones d'enseignement supérieur (GRRIF) s'est réuni en février pour son quatrième séminaire tenu pour la première fois dans un pays du Sud. L'Université de la Manouba a accueilli les représentants des différents partenaires à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités les 11 et 12 février 2019.

anglophone. L'internationalisation est aujourd'hui essentielle pour le développement des établissements même si les stratégies divergent en moyens, capacités et autonomie.

Se poser la question de l'internationalisation francophone, c'est avant tout définir les contours de ce qu'est l'internationalisation. En cherchant à la définir et à la mettre en perspective dans une articulation

Un système tunisien d'enseignement supérieur paradoxal

Pour présenter les différents aspects du système d'enseignement supérieur tunisien, Samir Marzouki, de l'Université de la Manouba, s'est attardé sur quatre points essentiels. En premier lieu, l'histoire et l'ancrage de la francophonie en Tunisie, apparue avec la colonisation et choisie comme langue de scolarisation lors de l'indépendance. Le français est perçu comme une langue d'internationalisation et de progrès. Les élites tunisiennes sont reconnues pour l'excellence de leur formation linguistique, qui est aujourd'hui trilingue. Néanmoins, il ne s'agit pas de l'ensemble de la population. En cela, le système tunisien est très inégal, élitiste et paradoxal au vu du faible nombre d'heures consacré à l'enseignement du français, voire en français, dès l'école primaire et à la maîtrise du français par la masse scolaire.

En second point, il explique que le système d'enseignement supérieur tunisien ressemble au système français, et les exemples ne manquent pas : Ecole normale supérieure (ENS), agrégation, système LMD (Licence, Master, Doctorat) ; ce qui facilite la coopération entre les deux systèmes. Le troisième point souligne la grande féminisation de l'enseignement supérieur tunisien. Grâce à un ensemble de réformes bourguibiennes, qui perdure encore aujourd'hui, les chiffres montrent que les meilleurs élèves en Lettres ou au baccalauréat sont des étudiantes et des bachelères.



© ares-ac.be/fr

La rencontre se veut innovante et participative dans son approche. Le GRRIF envisage chaque séminaire annuel comme un moment de partage des bonnes pratiques et une opportunité de développer et de renforcer le réseau des professionnels de la coopération internationale. Le Groupe se présente comme un espace de dialogue et de réflexion sur les possibilités et les enjeux de l'internationalisation des institutions francophones dans un espace mondialisé et principalement

Nord-Sud, en cherchant non pas un éclairage du Nord vers le Sud mais en mettant à jour les relations des Nords avec les Suds et des Suds avec les Nords, ce quatrième séminaire interroge à travers ses ateliers et ses membres les moyens, les perspectives et les changements possibles.

Dans une première demi-journée consacrée à la Tunisie, les intervenants ont souligné les spécificités de la Tunisie et sa place dans les Suds, mais aussi de ses expériences dans les Nords.



Enfin, le quatrième point soulève la principale difficulté à laquelle ce système est confronté : l'insertion des diplômés sur le marché du travail et la fuite des cerveaux. La situation économique de la Tunisie explique une partie du phénomène mais pas entièrement. Il semble y avoir des lacunes évidentes telles que le manque de maîtrise du français, une formation générale déficiente et un manque d'adaptabilité des nouvelles générations.

Une recherche tunisienne sous la tutelle de l'Etat

Samia Charfi Kaddour a présenté en deuxième session le système de recherche tunisien, entièrement sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La Tunisie choisit de mettre l'accent de sa politique publique sur l'attraction d'étudiants étrangers (seulement 7000 en 2017) et sur les liens entre la recherche fondamentale et les entreprises.

La recherche tunisienne, c'est 38 écoles doctorales réparties sur 13 établissements d'enseignement supérieur et 13 000 doctorants pour 1500 thèses soutenues. Samia Kaddour explique ce décalage par l'octroi automatique d'une bourse de 250 dinars par mois pour tout doctorant. Beaucoup de thèses ne parviennent pas à soutenance et un projet de réforme pour pallier à ce problème est en cours d'élaboration. Elle insiste également sur le problème du chômage des diplômés en expliquant que les orientations de la politique publique du ministère consistent, entre autres, à mettre en place des partenariats docteurs/entreprises *via* des stages qui permettraient, à terme, des embauches.



© University of Manouba UMA.

La valorisation de la recherche a un budget global de 6 millions de dinars tunisiens par an. Avec un faible capital humain et un bilan mitigé des publications tunisiennes¹, la priorité est bien l'utilisation de la recherche et la diffusion du savoir. Dans ses objectifs de relations internationales, le ministère entend valoriser son partenariat avec l'Union européenne. De fait, la Tunisie est le premier et seul pays tiers à avoir, à ce jour, intégré le programme de financement Horizon 2020, basé sur les piliers de l'excellence scientifique, de l'innovation industrielle et des défis sociétaux.

Des témoignages précieux

La session « Regards croisés » a permis de mettre en lumière les expériences de l'internationalisation par le biais de différents points de vue : doctorante, chercheuse et personnel administratif. Au regard de ces témoignages, il est important de souligner la complexité et la lourdeur administrative, du côté tunisien (certaines lois tunisiennes sont extrêmement contraignantes) comme du côté des pays du Nord, en particulier de la France (obtention de visa, changement de statut, accords de co-tutelle, *etc.*). On relève également le regret d'une chercheuse concernant les livrables et les exigences de rendre des comptes puisque cela se fait au détriment de la qualité de la recherche.

L'internationalisation est une expérience valorisante et importante pour l'ensemble des intervenants permettant d'amener une plus-value qualitative à leur travail et une reconnaissance qui serait parfois difficile sans ce processus. Le mécanisme se fait souvent grâce aux connaissances, au relationnel et la francophonie devient alors le principal opérateur de la coopération. Les lourdes contraintes administratives, le manque d'homogénéisation des accords bilatéraux, les problèmes des frais d'inscription qui se compliquent d'année en année, ne découragent pourtant pas la volonté des tunisiens pour l'internationalisation. Cela est perçu comme une grande chance et un droit important qui reste à développer en pratique, au niveau des mécanismes, pour les Suds comme pour les Nords.



La recherche et la francophonie à l'ère numérique

La question du numérique et de l'ouverture au monde virtuel a été également abordée sous plusieurs angles. Du point de vue de la gouvernance universitaire d'une part, avec la prise de conscience de la nécessité d'un renforcement des capacités, pour les Suds comme pour les Nords, dans ces domaines. Devant la multiplication des universités virtuelles, des MOOC (*Massive Open Online Courses*), des formations à distance, il est évident qu'émergent de nouveaux modèles économiques et d'autres modèles de gouvernance. Les opportunités de partenariats qui apparaissent ont pour objectif de faire du numérique un véritable levier au service de la gouvernance universitaire. Les réseaux de la francophonie travaillent activement sur ces questions, à l'image des appels à candidatures pour le développement des MOOC, des études sur les formations à distance ou les colloques sur la gouvernance universitaire à l'ère du numérique.

L'ère du numérique implique, d'autre part, de nouvelles pratiques pour la recherche. Les services

numériques comme les revues en ligne, les visioconférences, les blogs de recherche, permettent une plus grande accessibilité depuis « chez soi » à un grand nombre de ressources comme ils procurent une certaine marge de manœuvre en termes de mobilités et de moyens pour la recherche. L'accent est mis sur la visibilité de la recherche et donc sa valorisation, notamment dans l'espace francophone international.

Les partenariats, ou réseaux, sont aujourd'hui un facteur essentiel de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils permettent la diffusion des savoirs, les mobilités mais aussi une grande valorisation de la recherche par le biais notamment de la co-édition. Les membres du réseau de la francophonie sont des partenaires naturels, selon les témoignages tunisiens. La co-édition est aujourd'hui un élément essentiel pour la survie de l'édition scientifique, fragilisée par l'ère numérique – les avantages de l'internationalisation étant aussi ses inconvénients – et les partenaires francophones pour les publications en français sont essentiels, notamment pour la Tunisie.

Conclusion

Vivre l'internationalisation aujourd'hui n'est plus uniquement une expérience personnelle, d'étudiant ou de chercheur, mais un projet collectif des sphères de gouvernance aux sphères de recherche. Les stratégies sont vécues différemment mais il semble qu'une volonté par une avancée collective s'exprime. Les Nords et les Suds vivent les questions d'autonomie et de mobilité avec des difficultés différentes, mais des objectifs similaires. En intégrant les programmes européens comme *Eramus +* ou *Horizon 2020*, la Tunisie cherche à accroître son attractivité, ses collaborations et à attirer les étudiants étrangers dans ses établissements. Les obstacles administratifs existent de part et d'autre au niveau des pays et des bureaucraties, indépendamment des établissements eux-mêmes. Le travail actuel se porte sur les stratégies de partenariats et les nouveaux leviers de gouvernance comme les outils numériques, la co-édition ou les laboratoires transdisciplinaires et transnationaux.

Manon Rousselle



© twitter.com/hashtag/4^e séminaire photo du groupe.

1. L'indexation des publications tunisiennes n'est pas faite dans les revues en langue arabe, ce qui constitue une grande lacune du système d'évaluation.

Sources

<https://www.ares-ac.be/fr/actualites/512-1-internationalisation-des-institutions-d-enseignement-superieur-francophones-en-debat-a-tunis>

<https://www.auf.org/maghreb/nouvelles/appels-a-candidatures/colloque-gouvernance-universitaire-a-lere-numerique/>